

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

# VIDÉO. Pays de Bray : parents et élus bloquent l'école de Callengeville pour préserver une classe

Par Mariam FOURNIER

7-9 minutes

---

Une soixantaine de personnes se sont donné rendez-vous mardi 11 janvier 2022, avant le début des cours, redoutant la disparition d'un poste d'enseignant à la rentrée de septembre. Le soir même, certains s'apprêtaient à dormir dans l'établissement.

Passer de trois classes à deux de quatre niveaux chacune : c'est ce qui mobilise parents d'élèves, élus et habitants de Callengeville et du territoire. Tous s'étaient donné rendez-vous à 8 h 15, mardi 11 janvier 2022, pour un blocage de l'école à renfort de pancartes et t-shirts avec slogans.

La nouvelle est tombée mi-décembre 2021, relate Julie Houyelle, parent et adjointe au maire en charge des Affaires scolaires :  
« *L'inspectrice de l'Éducation nationale nous a contactés par téléphone pour annoncer que le retrait d'un poste d'enseignant était acté par le directeur académique.* »

## Les quatre niveaux redoutés

« *On a décidé tout de suite de réagir parce qu'on tient à notre*

*école* », explique Marie Lavernot, parent d'élève.

Actuellement, l'établissement accueille les enfants de la commune et du village voisin de Vatierville de la maternelle au CM2. Soit trois classes – les trois niveaux de maternelle pour la première, CP-CE1 pour la seconde, CE2-CM2 pour la dernière.

### « C'est la mort du village »

« *La fermeture d'une classe, c'est la mort du village*, estime Marie Lavernot. *Plusieurs parents ont déjà dit que si ça passait à quatre niveaux, ils retireraient leurs enfants de l'école.* » Parents et élus ont fait le calcul : les enseignants ne pourraient consacrer qu'une heure à 1 h 30 par jour par niveau.

« *C'est une histoire de deux ou trois enfants*, déplore le maire de Calengeville, Philippe Peltier. *Si on descend à 48, on nous menace de la fermeture d'une classe.* »

### Des investissements en appui

Le député de la circonscription, Sébastien Jumel, et les conseillers départementaux du canton, Nicolas Bertrand et Armelle Biloquet, ont interpellé le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de Seine-Maritime. « *Nos enfants ont le droit à la même école que les autres* », insiste Sébastien Jumel, estimant qu'il s'agit de « *défendre la ruralité* ».

Parmi les arguments développés, tous soulignent l'investissement de Calengeville pour son établissement entre bibliothèque, garderie, salle d'évolution sportive et bus : « *Quand une petite commune met autant d'énergie et de moyens dans une école, ça se respecte* », souligne le député.

## Une pétition lancée

« *Je trouve que c'est irrespectueux de commencer dès le début de l'année à calculer le nombre de classes alors qu'il y a une crise sanitaire* », appuie Nicolas Bertrand.

« *La carte scolaire, c'est un processus qui commence à l'automne et se poursuit jusqu'au mois de juin* », rappelle de son côté le Dasen, Olivier Wambecke.

Rien n'est donc encore arrêté. Toutefois, la question des effectifs est réelle, souligne-t-il, préconisant une réflexion avec d'autres communes, pour un éventuel regroupement (*lire par ailleurs*).

Élus et parents d'élèves, eux, se disent prêts à bloquer l'école le temps qu'il faudra. Les services de l'Éducation nationale ne voulant « *rien lâcher* », certains s'apprêtaient à passer une première nuit dans l'établissement.

[Une pétition, également mise en ligne](#), a déjà recueilli plus de 350 signatures.

« À l'écoute » mais...

Si le directeur académique regrette « *la méthode* », il assure que ses services « *restent à l'écoute des élus* » et qu'ils seront reçus.

Mais selon lui, la question des effectifs reste entière. Quarante-sept élèves s'annoncent pour la rentrée de septembre 2022, soit « *moins de 16 élèves par classe si on ne fait rien* ». « *Ce qui m'anime, c'est un principe d'équité*, défend Olivier Wambecke. *Enlever un enseignant à Calengeville c'est permettre à des classes où il y a 27 ou 28 élèves de passer à 24.* »

Le Dasen assure entendre les inquiétudes sur des classes à

quatre niveaux : « *C'est pour ça qu'on invite toujours les maires à se tourner vers les collègues pour voir comment se restructurer.* » Et éventuellement se regrouper pour « *une solution pérenne* ».

Les chiffres resteront au cœur de la décision finale. « *Je ne peux pas répartir en fonction du bruit, de la mobilisation, de la médiatisation.* »

### Forges-les-Eaux vigilante

La question de possibles pertes d'enseignants et, en conséquence, de perte de classe a également été abordée lors du conseil municipal de Forges-les-Eaux, lundi 10 janvier 2022.

L'information est tombée fin décembre 2021, explique la maire, Christine Lesueur. La maternelle pourrait ainsi passer de quatre à trois classes. « *C'est un sujet très compliqué, très embêtant, relève l'édile. C'est aussi lié à la perte des familles de Logirep.* » En effet, [plusieurs immeubles doivent être détruits et donc les locataires ont été invités à partir.](#)

Le sujet des effectifs scolaires avait déjà été abordé lors d'un précédent conseil municipal, fin décembre 2021 toujours, « *quelques jours* » avant que la nouvelle tombe : « *L'inspection d'académie nous avait alertés sur la baisse de la démographie.* »

### **Le Fossé doit-il quitter le Sivos ?**

Pour Bernard Caillaud, élu de l'opposition, une des solutions serait de « *recupérer* » les enfants du Fossé, actuellement dépendant du Sivos (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) de l'Epte à l'Andelle. La commune faisant désormais partie de Forges-les-Eaux, quitter ledit syndicat lui semble « *logique* ».

Mais pour l'équipe municipale, ce ne serait que « *déplacer le problème* ». « *On [le] rencontre également au Sivos* », rappelle Pascale Dupuis, maire déléguée du Fossé.

La question reste entière : « *Il faut augmenter le nombre d'enfants* », résume Christine Lesueur. Et donc attirer des familles à Forges, « *un sujet majeur du mandat* ».